




 [ormations@codes04.org](mailto:formations@codes04.org)

 04 92 32 61 69

## Comité Départemental d'Education pour la Santé des Alpes de Haute-Provence

42, boulevard Victor Hugo  
04 000 DIGNE LES BAINS

---

Référent handicap au  
CoDES 04  
Démarches et ressources

**Pôle formation**



# SOMMAIRE

## **Partie 1 .**

**Les missions du référent handicap et vos contacts au CoDES 04**

## **Partie 2.**

**Notre réseau de partenaires, experts et acteurs dans le champ du handicap**

## **Partie 3.**

**Le processus d'intégration d'une personne en situation de handicap**



# INTRODUCTION

Le CoDES 04 est une association fondée en 1993, membre d'un réseau régional et national en éducation pour la santé.

Il propose quatre services aux professionnels et aux bénévoles oeuvrant dans les domaines du sanitaire, du social, du médico-social, de l'éducation, de l'insertion (etc) sur l'ensemble du département :

1. La documentation
2. L'accompagnement méthodologique
3. L'animation d'actions et de programmes en éducation pour la santé
4. La formation

Le CoDES 04 est un organisme de formation continue, enregistré sous le numéro 93040087704 par la préfecture des Alpes de Haute-Provence. Dans le cadre de sa démarche qualité, notre association mobilise les expertises, outils et réseaux nécessaires pour l'accès à la formation des publics en situation de handicap.

# Partie 1 :

## Les missions du référent handicap et vos contacts au CoDES 04

Le référent handicap est l'interlocuteur privilégié des stagiaires en situation de handicap qui souhaitent bénéficier des formations du CoDES 04.

Les missions du référent handicap sont :

- D'accueillir et d'accompagner les personnes en situation de handicap tout au long de leur parcours : identifier les besoins, mettre en lien la personne avec les structures compétentes, proposer les dispositions nécessaires à mettre en œuvre pour favoriser l'accès à la formation à chaque stagiaire;
- D'adapter la formation aux spécificités de chaque stagiaire;
- De développer un réseau de partenaires sur son territoire;
- D'assurer une veille sur le handicap.

### **Votre référente handicap**



Gaëlle Vaillot  
Coordonnées :  
gvaillot@codes04.org  
04.92.32.61.69

## Partie 2:

# Notre réseau de partenaires, experts et acteurs dans le champ du handicap



- Accueille, informe, conseille les personnes handicapées et leur entourage
- Évalue les besoins à travers le projet de vie
- Accompagne et assure une médiation
- Attribue des aides
- Sensibilise les citoyens au handicap

**CAP EMPLOI**  
Handicap, recrutement & maintien



### **Cap Emploi 04 a pour mission d'accompagner vers et dans l'emploi les personnes handicapées et leurs employeurs**

548 Boulevard du Maréchal Juin  
04100 Manosque  
secretariat@capemploi04.com  
04.92.70.74.60  
<https://www.capemploi-04.com/>

#### **Référents à contacter si la personne est en emploi (mais non inscrite à Pôle Emploi) :**

- M. Barale Lionel, chargé de mission de maintien dans l'emploi - [lionel.barale@capemploi04.com](mailto:lionel.barale@capemploi04.com)
- Mme Charrier Audrey, conseillère en évolution professionnelle - [audray.charrier@capemploi04.com](mailto:audray.charrier@capemploi04.com)

#### **Référents à contacter si la personne souhaite faire une formation mais n'est pas en emploi (et ni inscrite à Pôle Emploi) :**

- Secteur Manosque Nord-Forcalquier : Olivier MENDES : [mendes.olivier@capemploi04.com](mailto:mendes.olivier@capemploi04.com)
- Secteur Manosque Sud-Riez : Pascal Morel [pascal.morel@capemploi04.com](mailto:pascal.morel@capemploi04.com)
- Secrétariat CIP : Agnes MEISSONNIER [agnes.meissonnier@capemploi04.com](mailto:agnes.meissonnier@capemploi04.com)
- Secteur Digne-Barcelonnette : Jean-Pierre LUCCHESI : [jpierre.lucchesi@capemploi04.com](mailto:jpierre.lucchesi@capemploi04.com)
- Secteur Sisteron : I.A.P Quartier Chantereine Pascal MARCO [pascal.marco@capemploi04.com](mailto:pascal.marco@capemploi04.com)

NB : si la personne est inscrite à Pôle Emploi, c'est à elle de contacter directement Pôle Emploi

## Partie 2:

# Notre réseau de partenaires, experts et acteurs dans le champ du handicap



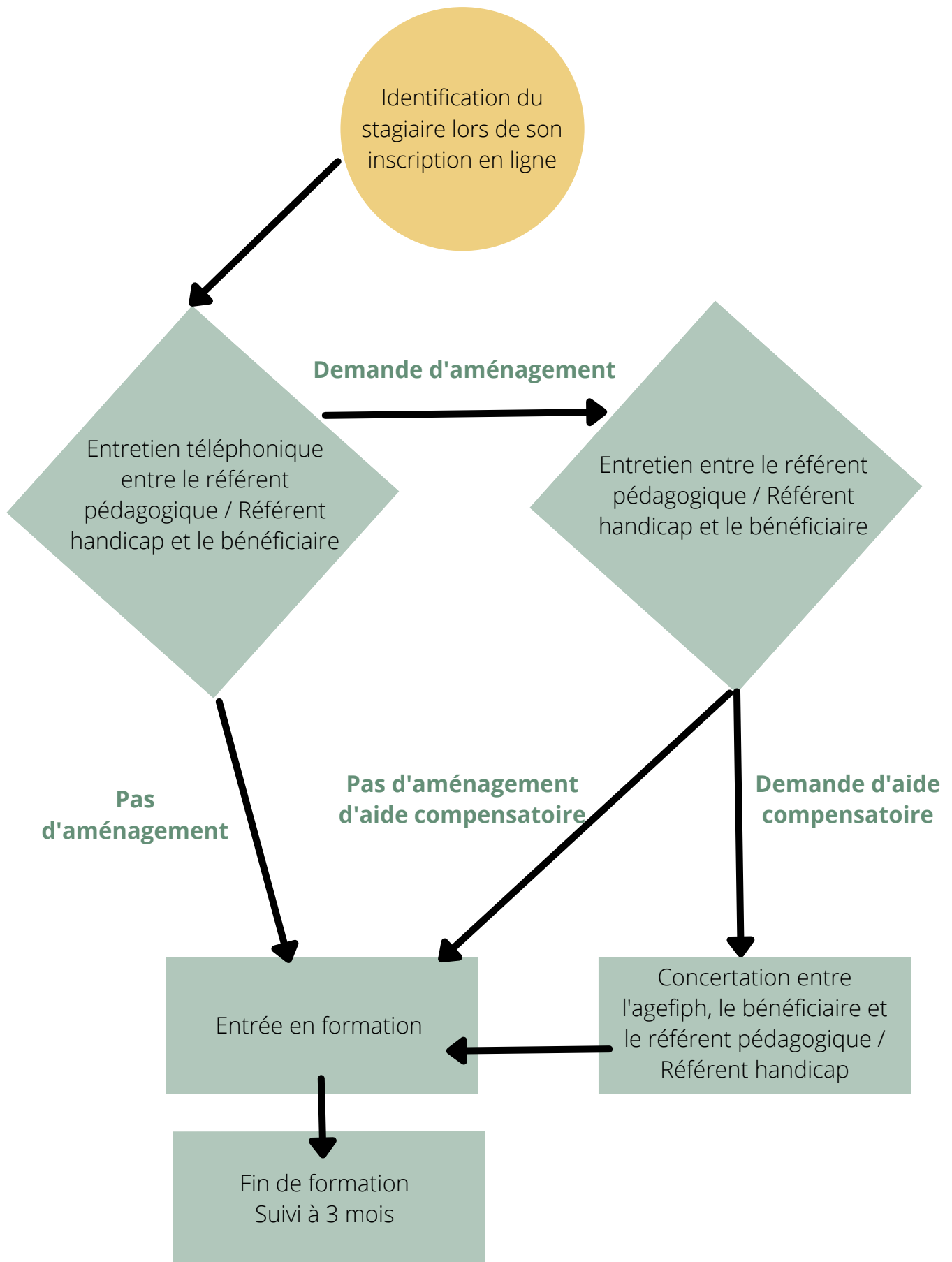
Sa mission est de permettre aux personnes en situation de handicap d'accéder aux formations de droits communs :

- Co-construire des solutions d'aménagements des parcours de formation
- Accompagner les acteurs de la formation à mieux répondre à leurs obligations en termes d'accessibilité et de compensation du handicap
- Centre ressources pour les référents handicap (formations, webinaires...) : <http://www.rhf-paca.fr/centre-ressources?>

[www.agefiph.fr](http://www.agefiph.fr)

# Partie 3.

## Le processus d'intégration d'une personne en situation de handicap



# Partie 3: Modalités pratiques



## Présence/annulation

Le stagiaire doit être présent aux horaires indiqués sur sa convocation.

En cas de retard, d'absence ou d'imprévu, merci de prévenir dans les meilleurs délais le formateur et/ou le CoDES 04.

Des pénalités financières pourront être imputées en cas du non-respect du règlement intérieur.



## Personnes en situation de handicap

Pour favoriser un égal accès aux savoirs pour tous, nous pouvons prévoir des aménagements raisonnables pour un accueil optimal des personnes en situation de handicap en formation.

Merci de contacter la responsable pédagogique de la formation, indiquée sur les fiches pédagogiques de chaque formation pour lui indiquer vos besoins particuliers. Ainsi, nous pourrons envisager des solutions adaptées (ex : accessibilité, impression d'un format ou d'une police spécifique, etc).

Si les aménagements adéquats ne peuvent pas être mis en place nous pourrons vous proposer une orientation vers une structure compétente à ce sujet.

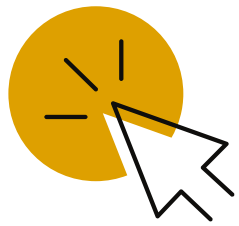


## Accessibilité aux salles de formations

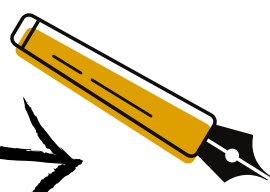
Le CoDES 04 s'assure de l'accessibilité des locaux afin de recevoir des personnes à mobilité réduite. Merci de nous contacter avant le début de la formation si vous avez des besoins particuliers à ce sujet.

# Partie 3: Modalités pratiques

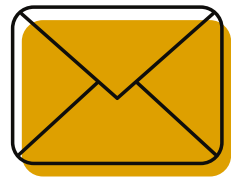
## Parcours de formation



Je consulte les formations sur [www.codes04.org](http://www.codes04.org)



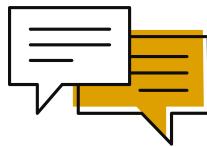
Je me préinscris en ligne et je remplis le questionnaire des attentes



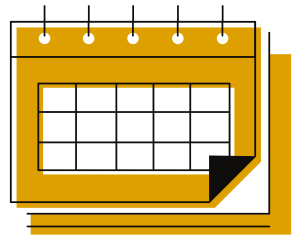
Je transmets mon chèque de caution et mon adhésion



En fin de formation, je remplis le questionnaire d'évaluation et de satisfaction



Jour J de la formation : je remplis le questionnaire d'évaluation des connaissances en début de formation



J-10 : je signale au CoDES les imprévus (absence, retard, etc)

## Partie 3: Modalités pratiques



### Prise en charge financière

Nos formations peuvent être prise en charge financièrement par l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur (ARS PACA) ; dans ce cas, seuls les frais de déplacement, de repas et le temps de formation restent à votre charge et peuvent émarginer sur le plan de formation de votre structure. Pour les formations payantes, le coût pédagogique peut être pris en charge par un OPCO (le CoDES 04 est enregistré comme organisme de formation sous le numéro : 93040087704).



### Lieux des formations

Les formations peuvent être organisées en présentiel.

Le lieu de la formation est communiqué sur les fiches pédagogiques de chaque formation qui sont visibles sur notre page Internet et sur votre convocation.

